

Appellation métier : Chorégraphe

Autres appellations :

Descriptif :

Le chorégraphe est un créateur, il compose une œuvre qui a la danse pour principal langage. Il assume la responsabilité artistique du projet, réalise la mise en scène avec un ou plusieurs danseurs, des musiciens, un décorateur, ... pour un spectacle en théâtre, sous chapiteau, dans l'espace urbain. L'œuvre dont il assure la direction chorégraphique peut appartenir à différents domaines : danse classique, danse contemporaine, danse jazz, rock, danses sportives, danses de salon, claquettes, danses traditionnelles et du monde, danses urbaines, etc.

Il est permanent ou intermittent au sein d'une compagnie, d'un théâtre, d'une production. Il peut également être indépendant.

Activités principales :

Le chorégraphe doit faire preuve de beaucoup d'imagination pour pouvoir proposer son propre style. Il s'agit avant tout d'un travail de création et de transmission. Une période de réflexion et de recherches personnelles précède le temps de la création. Afin de fixer les mouvements qu'ils créent, certains chorégraphes élaborent ou se servent de principes d'écriture existants ou utilisent la vidéo.

Le chorégraphe est le responsable artistique d'un projet. C'est lui qui dirige et il va de soi que l'écriture chorégraphique va sans cesse être modifiée et retravaillée au cours de répétitions. Il passe ses journées en studio de répétition mais son travail comporte aussi une part administrative puisqu'il doit élaborer son projet en évaluant les coûts, en cherchant des producteurs, une salle de répétition et de spectacle, des soutiens financiers, etc. Dans certains cas, il peut également intervenir dans le choix de la musique.

Accès au métier et compétences requises :

Niveau d'études, formation

Les orientations post-bac brillent par leur multiplicité. Il existe de nombreuses écoles de danse susceptibles de délivrer un diplôme. Mais, au final, aucun bagage n'est réellement requis pour faire carrière : un autodidacte passionné peut percer dans le métier au même titre qu'un ancien petit rat ou un danseur hip-hop...

Compétences

Connaître l'histoire de la danse et ses différentes techniques

Pouvoir expliquer aux danseurs sa conception de la chorégraphie

Pouvoir diriger une troupe

Imaginer et composer une suite de mouvements en lien avec la musique, l'histoire et l'émotion qui doit être partagée sur scène

Distribuer les rôles en fonction des personnalités de chacun

Avoir les capacités techniques et physiques d'un danseur

Posséder une bonne mémoire

Créer un climat de confiance et une dynamique de groupe

Collaborer avec les techniciens, musiciens, compositeurs, scénographes, régisseurs, costumiers...

Environnement et conditions de travail

La France compte aujourd'hui près de 3 000 danseurs et chorégraphes professionnels. Mais à peine un dixième d'entre eux parviennent à intégrer l'une des vingt-cinq compagnies de danse permanentes reconnues (sur les quatre-vingt-dix compagnies indépendantes existantes). Beaucoup se tournent donc vers l'enseignement ou des prestations dans les émissions télévisées. Plus porteurs, les spectacles de music-hall ou les comédies musicales recrutent régulièrement sur audition. Les cachets y sont attractifs et les contrats souvent de moyenne, voire longue durée.

Le chorégraphe travaille principalement en équipe (avec les danseurs, les techniciens, etc.). Il connaît des horaires irréguliers, avec des représentations le soir et les jours fériés et des tournées à l'étranger. Le chorégraphe peut exercer au sein d'une compagnie subventionnée ou en free-lance. La plupart des chorégraphes sont également pédagogues : ils donnent cours aux membres de leurs compagnies ou à des danseurs extérieurs, et se déplacent à l'étranger pour donner des workshops.

Informations complémentaires

Secteur : Arts du spectacle

Famille : Artistique

Code rome L1201

Liens utiles

Ministère de la Culture et de la Communication

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Danse>

Centre national de la danse - CND

Médiathèque

Département des métiers

1 rue Victor Hugo - 93500 Pantin

Tel : 01 41 83 98 00 / Fax : 01 41 83 98 01

www.cnd.fr

ARCADE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Agence régionale des arts du spectacle

30 place Barthélémy Niollon

CS 30759

13617 Aix-en-Provence cedex 1

Tél : 04 42 21 78 00

Fax : 04 42 21 78 01

mél : cid@arcade-paca.com

internet : www.arcade-paca.com

Source Arcade©

<http://www.e-orientations.com/metiers/choregraphe>

<http://metiers.siep.be/metier/choregraphe/>